

LIVRET DE PRESENTATION DE L'UNITE D'OBSTETRIQUE



*Document destiné aux étudiant(e)s en stage
Au sein du service de Maternité et au Bloc Obstétrical*

1. Identification et description de l'unité, du service ou du pôle

L'unité d'obstétrique appartient au **Pôle Femme Enfant** du CHICN, avec les services de pédiatrie, de néonatalogie et du CAMPS.

Le service de maternité, de type 2b accueille les patientes après 32 semaines d'aménorrhée (SA), associé à un service de néonatalogie de 12 lits, répartis en 6 lits de soins intensifs et 6 lits de soins courants.

Le bloc obstétrical comprend 4 salles de naissances, 3 chambres de pré travail et une salle « Eden » équipée d'une baignoire de dilatation.

C'est un service d'hospitalisation de courte durée avec pour spécialité l'obstétrique.

Spécificités de l'unité :

- Femmes accouchées voie basse
- Femmes césarisées
- Grossesses pathologiques

Type d'hospitalisation : complète

Capacité d'accueil : 24 lits

- 2 chambres à 2 lits
- 20 chambres seules

Organigramme :

- Chef de pôle : Dr Lerouge
- Chef de service : Dr Lerouge
- Cadre de pôle : Madame I. Diverres, Cadre Supérieure de Santé : i.diverres@ch-compiegne-royon.fr, 03 44 23 6190
- Sage-Femme coordinatrice : Madame N. Legrand
n.legrand@ch-compiegne-royon.fr, 03 44 23 61 52
- Sage-Femme coordinatrice junior : Madame A. Dercourt
a.dercourt@ch-compiegne-royon.fr, standard + poste 2191

2. Conditions d'accueil

Equipe pluridisciplinaire composée de sages-femmes, puéricultrices, aides-soignantes, auxiliaires de puériculture et agents de service hospitalier.

En transversalité, une psychologue, une assistante sociale, une ostéopathe et une diététicienne peuvent intervenir auprès des patientes sur demande.

Les effectifs au quotidien :

	Jour	Nuit
Sages femmes	8h -18h 8h – 20h 8h30 – 20h30	20h – 8h 20h15 – 8h15 20h30 8h30
Puéricultrices	8h00 – 15h30 10h - 17h30	

	Matin 6H25 13H55	Journée 8H00 15H30	Après midi	Nuit 20H45 6H45
AS/ASH	1	1	13H 20H30 1	1
AP	1	0	13H35 21H05 1	1

2.1 Modalités d'accueil des étudiants :

- Horaires le 1^{er} jour : 8h30 16h
- Journées de 7h30 dont 30 minutes de pause, 10h la nuit pour les ESI de 2^{ème} année. Les étudiants sages-femmes travaillent en horaire de 12h, de jour et de nuit.
- Accueil par le cadre de l'unité. En cas d'absence, la sage-femme du service accueille l'étudiant.
- Présentation des objectifs de stage
- Présentation des tuteurs de stage
- Présentation du service
- Programmation du bilan de mi stage si demandé par le stagiaire
- Attribution d'un casier dans le vestiaire des soignants du service. Code d'accès du vestiaire à récupérer en arrivant le 1^{er} jour.
- L'étudiant est ensuite encadré par une sage-femme, une puéricultrice, une aide soignante ou une auxiliaire de puériculture selon sa filière et son parcours de stage.

2.2 Règles d'organisation et de comportement :

Chaque étudiant doit arriver avec sa tenue de travail propre ou une tenue issue de la blanchisserie du CHICN ainsi qu'avec des chaussures dédiées à un usage hospitalier. Il ne doit porter aucun bijou aux mains ni aux poignets. Les cheveux longs doivent être attachés.

L'étudiant déjeune au restaurant du personnel ou avec l'équipe soignante, dans l'unité, s'il apporte son repas. Le repas peut être stocké dans le réfrigérateur de la salle de repos située au milieu du service. Il s'installera dans l'office alimentaire pour prendre sa pause repas.

S'il est véhiculé, l'étudiant gare sa voiture sur le parking visiteur.

Les téléphones portables doivent rester dans les vestiaires.

Les bilans de mi- stage et fin de stage sont à planifier avec les tuteurs de stage. Une auto-évaluation est à réaliser avant les dates de rendez-vous.

3. Parcours de l'étudiant

Le stage se déroule majoritairement dans l'unité d'hospitalisation de maternité.

L'étudiant en soins infirmiers bénéficie d'un parcours de stage avec les sages-femmes, puéricultrices pour les ESI 2^{ème} année, les aides-soignantes et auxiliaires de puériculture afin de découvrir les différents métiers et d'acquérir les gestes techniques, les soins de nursing et éducatifs auprès des mères et des nouveau-nés.

Selon ses objectifs et la durée de son stage, l'étudiant peut effectuer quelques jours en salles de naissances, une ou plusieurs journées en néonatalogie ainsi qu'en pédiatrie.

Les élèves aides-soignants peuvent découvrir le métier d'auxiliaire de puériculture en maternité et au bloc obstétrical. Les auxiliaires de puériculture peuvent découvrir le métier d'aide-soignant.

La possibilité est donnée aux étudiants d'assister à une naissance par césarienne, après avoir obtenu l'accord de la patiente et du bloc opératoire.

4. Caractéristiques de l'activité du service

- Les soins dispensés dans l'unité d'obstétrique sont à visée :
 - Curative : traitements de certaines pathologies comme l'hypertension artérielle, le diabète, la cholestase gravidique, la pré-éclampsie, menace d'accouchement prématuré
 - Préventive : surveillance des pathologies maternelles, fœtales et néonatales
 - Educative : soins aux nouveau-nés, encadrement des parents, accompagnement de l'allaitement maternel

- Diagnostique : dépistage de pathologies en cours de grossesse, en période néonatale et en post-partum immédiat.

- **Population accueillie** : elle est exclusivement féminine et jeune

- **Modalités d'hospitalisation** :

- Entrées directes
- Patientes adressées par un médecin de ville (spécialiste ou généraliste) ou une sage-femme libérale
- Transfert d'une maternité de type 1
- Transfert d'une maternité de type 3
- Entrée via les urgences gynécologiques
- Entrée suite à une consultation de grossesse

- **Situations prévalentes** :

- Femmes accouchées par voie basse
- Femmes césariées
- Patientes hospitalisées pour grossesse pathologique

- **Pathologies prévalentes** :

- Menace d'accouchement prématuré
- Retard de croissance intra utérin
- Pré éclampsie
- Hypertension artérielle
- Diabète gestationnel et diabète pré existant à la grossesse
- Cholestase gravidique
- Hellp syndrom

- **Thérapeutiques employées** : allopathie

- **Outils** : classeur avec les différents protocoles de prise en charge et dossier informatisé

- **Parcours de soins** : travail en réseau avec la protection maternelle et infantile, les différents foyers d'hébergement à Compiègne et aux alentours.

Collaboration avec le service social et la psychologue pour les situations à risques

5. Situations emblématiques

- Accouchement inopiné suite à un échappement à la tocolyse
- Crise d'éclampsie
- Transfert d'un nouveau-né en néonatalogie suite au diagnostic d'une infection, d'un ictère, d'une hypoglycémie...
- Accouchement sous le secret
- Diagnostic d'une mort in utéro, interruption médicale de grossesse

6. Liste d'actes, d'activités, techniques de soins

Pour les mères :

- Soins d'hygiène et de confort pour les césariennes à J0 et J1, ainsi que pour les grossesses pathologiques.
- Recueil des paramètres vitaux
- Accueil d'une accouchée par voie basse, réalisation du 1^{er} lever
- Examen clinique d'une accouchée avec palpation de l'utérus, appréciation de la rétraction utérine, observation des conjonctives, palpation des mollets, examen des seins.
- Interrogatoire d'une grossesse pathologique : mouvements actifs fœtaux, signes fonctionnels d'HTA, signes fonctionnels urinaires, perte de liquide amniotique
- Administration de thérapeutiques médicamenteuses par voie veineuse (antalgiques, antihypertenseurs, tocolytiques, antibiotiques, venofer) et par voie orale (antibiotiques, fer, antihypertenseurs, antalgiques, antagonistes de l'ocytocine...)
- Pose et surveillance de perfusions intra veineuses dans le cadre des réanimations post césariennes ou en cas d'anémie sévère.
- Préparation d'une opérée avant césarienne
- Surveillance d'une césarienne en post opératoire
- Quelques calculs de dose mais peu fréquents
- Utilisation de seringues auto pulsées pour les antihypertenseurs ou les tocolytiques
- Acte transfusionnel rarement réalisé dans l'unité
- Relation d'aide, écoute, empathie
- Education, préparation à la sortie.
- Encadrement et accompagnement de l'allaitement maternel et de l'allaitement artificiel

Pour les enfants :

- Soins d'hygiène et de confort
- Prélèvements veineux et capillaires
- Réalisation des différents tests de dépistage
- Réalisation des vaccinations anti VRS selon la saison
- Participation à l'examen du nouveau né par le pédiatre
- Participation aux séances éducatives pour le retour à domicile